

I.Thohe - CAB/BSPD/Section délinquance/30 novembre 2016

LES OUTILS POUR PREVENIR ET LUTTER CONTRE LA DELINQUANCE LA RECIDIVE ET LA RADICALISATION

AU SEIN DU CLSPD/CISPD : GROUPE OPERATIONNEL DEDIE AU PROGRAMME D' ACTIONS A L INTENTION DES JEUNES EXPOSES A LA DELINQUANCE et /ou CCOP en ZSP – Groupe dédié à la récidive - outil à la disposition du maire : rôle de coordination, de mise en réseau des partenaires, de repérage et de suivi des publics et des actions mises en œuvre		
L' Animation, la coordination des dispositifs et des partenaires sont assurés par un Coordonnateur CLSPD/CISPD		
Outil transversal prioritaire : Elaboration d'une charte locale sur l'échange d'informations (type 2014) et souscription à l'engagement de conformité proposé par la CNIL		
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	PREVENTION DE LA RECIDIVE par la mise en œuvre d'accompagnements personnalisés et renforcés – priorité : la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes	PREVENTION DE LA RADICALISATION
PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (obligatoire depuis 2015)		PLAN LOCAL D' ACTIONS DE PREVENTION DE LA RADICALISATION (avant le 31 décembre 2016)
Actions sous l'autorité directe du Maire : Conseil des Droits et des Devoirs des Familles Procédure de Rappel à l'Ordre Transaction Accompagnement parental	Moyens humains mobilisables En appui : Référent justice des missions locales Conseiller Référent Pôle emploi PRIORITE SNPD : le référent de parcours (PJJ et SPIP sont les référents naturels dans le champ de la prévention de la récidive : le référent permet de maintenir un lien lors du passage en milieu ouvert et évite la rupture de suivi et de parcours) Equipe de prévention spécialisée	Poste de référent de parcours qui permet notamment de coordonner les actions à caractère socio-éducatif.... Les intervenants relevant de la prévention spécialisée et de la médiation sociale peuvent utilement être mobilisés pour occuper cette fonction.
Moyens humains mobilisables : Médiateurs, de correspondants de nuit (médiation visant à la tranquillité publique) - Equipe de prévention spécialisée - Référent de parcours (les intervenants de la PS ou de la médiation sociale peuvent être éventuellement mobilisé sur cette fonction)	PRIORITE DE LA SNPD : Développement des postes de travail d'intérêt général (TIG) et travail non rémunéré (TNR) et création dans ce cas d'un groupe thématique spécifique TIG et TNR	Mobilisation de psychologues, psychiatres formés à la radicalisation. (Prévention Spécialisée).
Actions de prévention de délinquance : Chantiers passerelle - Chantiers éducatifs Actions de promotion de la citoyenneté (hors milieu scolaire) Parcours citoyen et accompagnement individualisé au sein d'une institution (stage non rémunéré)	Les actions interviennent en milieu ouvert et en milieu fermé. Actions en milieu scolaire et en direction des décrocheurs pour les jeunes suivies par la PJJ Actions spécifiques de préparation et d'accompagnement à la sortie de prison Actions en direction de mineurs et jeunes majeurs faisant l'objet de mesures sanctions éducatives et de réparation pénales (TIG)	Actions de soutien à la parentalité
Actions en milieu scolaire et en direction des décrocheurs : soutien scolaire, activités péri-scolaires, mise en place de tutorats, suivi individualisés d'élèves en difficultés...	Action prioritaire : développement d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et formalisation dans le cadre d'un conventionnement avec les services de la justice (SPIP PJJ) ainsi qu'avec les maires et coordonnateurs CLSPD (afin de lever les freins et de faciliter le dégagement de financement FIPD)	Actions de prévention de la radicalisation Actions éducatives et citoyennes et d'insertion professionnelle pour jeunes repérés Parcours citoyen et accompagnement individualisé au sein d'une institution (stage non rémunéré)
Actions favorisant le dialogue police population	Quelques actions : Modules de citoyenneté en direction des personnes placées sous main de justice (18 à 25 ans) dans le cadre d'un TIG ou de l'exécution de mesures privatives ou restrictives, sous le contrôle du procureur dans le cadre des mesures alternatives aux poursuites. Modules de formation civique ou de citoyenneté en direction dees jeunes placées sous main de justice (10 – 18 ans).	Actions de formation sensibilisation des professionnels, acteurs locaux...
Toutes actions pouvant permettre aux jeunes de s'investir dans un projet - Exemple de bonnes pratiques : Action Jobs à la journée - le permis pour se mobiliser -	Les mesures de droit commun adaptées à ce type de public : Engagement de service civique CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) Garantie Jeunes Emplois d'avenir (encouragés par le CIPD)	Actions de prévention primaire vers un public plus large pour prévenir la radicalisation : sensibilisation à l'usage d'internet et des réseaux sociaux, cyberendoctrinement, phénomène de radicalisation, récits de victimes...
	Actions à la marge pouvant remobiliser les publics récidivants : chantiers passerelle - chantiers éducatifs	Convention de partenariat relative à la prévention dans le cadre du plan de lutte contre la radicalisation, et toute autre pour la prévention spécialisée et contrat de ville.
	Actions en lien avec l'enseignement : action de lutte contre l'illettrisme – aide à l'apprentissage et aux savoirs de base (actions qui ont vocation à s'insérer dans les partenariats autour des groupes thématiques des CLSPD CISPD ou pilotées par collectivités territoriales)	Tout type de convention
La mise en œuvre des actions au sein de ces trois thématiques supposent le développement d'un large partenariat : Conseil départemental, SPIP, PJJ, DDSCS, composantes du service public de l'emploi (missions locales, pôle emploi, associations et notamment celles qui oeuvrent dans le domaine de la formation professionnelle et de l'insertion par l'activité économique) associations oeuvrant pour la prévention aux risques sectaires ou la lutte contre la radicalisation.... CE		
PARTENARIAT SERA PLUS EFFICACE S'IL EST FORMALISE PAR UNE CONVENTION OU UN PROTOCOLE ET S'IL EST INSCRIT DANS LES PLANS D' ACTIONS LOCAUX		